



Le commerce au menu des entretiens téléphoniques entre le Président burundais et ses homologues kenyan et tanzanien

Le conseiller principal chargé de la communication à la Présidence de la République du Burundi a sorti lundi le 18 janvier 2021,

la pandémie du coronavirus. Ils ont aussi échangé les vœux de l'an 2021.

En date du 17 janvier 2021, S.E Evariste Ndayishimiye a reçu au téléphone son homologue de la République Unie de la Tanzanie, S.E Jonh Pombe Magufuli. Leur entretien a porté sur les relations bilatérales qui sont « naturellement » bonnes. Les deux hautes personnalités se sont convenues de travailler en étroite collaboration pour renforcer



un communiqué de presse sur les échanges que le Président de la République a eus avec ses homologues.

Selon ce communiqué, le Président de la République

du Burundi, S.E Evariste Ndayishimiye s'est entretenu au téléphone avec son homologue de la République du Kenya, S.E Uhuru Kenyatta.

Leurs échanges étaient centrés sur des sujets en rapport avec la coopération et le développement, particulièrement en matière commerciale. Lors de ce dialogue téléphonique, S.E Kenyatta a fait savoir au Président du Burundi qu'il avait souhaité visiter le Burundi mais que sa visite a été ajournée à cause de



la paix, la sécurité de la région et le développement des deux pays dans tous les domaines, notamment les échanges commerciaux.

(www.abpinfos.com)

Dans ce numéro:

page

Le commerce au menu des entretiens téléphoniques entre le Président burundais et ses homologues kenyan et tanzanien

1

Le Chef de l'Etat demande à toute personne d'engager un combat sans merci contre la Covid-19

2

Gitega: le parti au pouvoir organise une prière d'action de grâce inter-confessionnelle

3

Le Président du Sénat reçoit en audience le Président de la Cour des Comptes

4

Le port de masque, seulement obligatoire dans les transports en commun

4

Conférence de presse tenue par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, sur les réalisations du Ministère pour le 2^{ème} trimestre 2020-2021.

7

Le Chef de l'Etat demande à toute personne d'engager un combat sans merci contre la Covid-19



Le Chef de l'Etat burundais, S.E Evariste Ndayishimiye, a interpellé la population d'engager une deuxième vitesse pour faire front contre la pandémie de Covid-19. Il a lancé cet appel au cours de la messe célébrée à la paroisse de Murayi le dimanche 17 janvier 2020, en commune de Giheta, dans la province de Gitega (centre du pays).

Le Chef de l'Etat a profité de cette occasion pour remercier le Tout Puissant pour son œil protecteur. Il a embrayé avec la reprise de la pandémie de Covid-19, déplorant que celle-ci a pris de l'ampleur à cause de l'irresponsabilité de certaines personnes qui ont pris à la légère ce fléau.

Il a demandé à tout un chacun d'en découdre avec un tel comportement et de suivre scrupuleusement les mesures préventives y relatives, préconisées par les prestataires de santé. Pour le Chef de l'Etat burundais, le lavage des mains se positionne en premier lieu dans ces mesures. "Moi-même, je me lave les mains avant de toucher quoi que ce soit, a-t-il indiqué, puis a demandé à la population de faire de même. Aux femmes allaitantes, il a demandé de se laver les mains avant de toucher leurs bébés et d'éviter de les toucher dans les narines ou à la bouche pour ne pas les contaminer.

Aux personnes qui se pensent être atteintes de la Covid-19, le Président Ndayishimiye a exhorté celles-ci de s'empresser dans les centres de dépistages et de prendre les médicaments convenablement, arguant que les soins sont gratuits.

Les salutations de tout genre notamment se serrer les mains ou les accolades doivent cesser du fait que le toucher est la principale source de contamination, a rappelé le Chef de l'Etat burundais, avant de sensibiliser sur le port de masques comme étant un autre moyen de prévention de ce fléau.

Le combat contre la Covid19 exige la dissipation de la peur, d'où tout le monde doit s'y engager entièrement et énergiquement, tout en retroussant les manches dans le travail de tous les jours, chacun en ce qui le concerne. Unis, nul doute que le pays pourra vaincre la Covid-19 en moins de deux mois, selon le Chef de l'Etat. Il n'a pas manqué d'appeler tous les agriculteurs à s'investir activement dans l'agriculture pour la deuxième saison culturale en vue d'avoir une grande production

(www.abpinfos.com)

Gitega: le parti au pouvoir organise une prière d'action de grâce interconfessionnelle



Le parti au pouvoir CNDD-FDD a organisé une prière d'action de grâce interconfessionnelle de trois jours du 21 au 23 janvier 2021 dans la province de Gitega, la capitale politique du pays.

Cette prière a débuté par une messe qui a été célébrée à la cathédrale Christ Roi par l'Archevêque de Gitega Monseigneur Simon Ntamwana. La messe a vu la participation des hautes autorités issues du CNDD-FDD dont le Président de la République, S.E.M Evariste Ndayishimiye, les Représentants des partis politiques agréés au Burundi et bien d'autres.

Dans son homélie, l'Archevêque de Gitega, Mgr Simon Ntamwana a invité les autorités burundaises à protéger toute la population sans distinction. Il les a appelés aussi à imiter Jésus Christ dans son amour pour bien diriger le pays, à être la lumière et à servir de modèle. Après la messe, se sont poursuivies les cérémonies d'ouverture solennelles de cette prière d'action de grâce interconfessionnelle à l'aérodrome de Gitega.

Comme l'a signalé le Secrétaire Général Adjoint du parti CNDD-FDD Honorable Joseph Ntakarutimana, la prière d'action de grâce interconfessionnelle est organisée au début de chaque nouvel an pour remercier le Seigneur des bienfaits qu'il accorde au pays. Il a alors souhaité aux membres du parti CNDD-FDD et au Président de la République lui aussi membre de ce parti, pleins succès durant cette nouvelle année de 2021. Il a appelé la population au respect des mesures barrières pour lutter contre

la COVID19 qui menace le monde.

Le Secrétaire Général Adjoint du CNDD-FDD Honorable Joseph Ntakarutimana a fait savoir que son Parti a été toujours guidé et protégé par Dieu durant son parcours de lutte pour la démocratie jusqu'à l'accession au pouvoir. Il a invité tous les Bagumyabanga à conjuguer leurs efforts pour contribuer aux travaux de construction des bâtiments de l'Autel de l'Alliance à Gitega qui est sur le point d'être achevé.

L'Honorable Joseph Ntakarutimana a terminé ses propos en précisant que la prière d'action de grâce est organisée pour préparer le déroulement du congrès extraordinaire du CNDD-FDD qui sera tenu à Gitega le 24 janvier 2021 pour élire les nouveaux dirigeants du Parti.

Dans son discours de circonstance, le Chef de l'Etat S.E.M Evariste Ndayishimiye a demandé aux militants du CNDD-FDD de toujours connecter leurs âmes à Dieu pour les bienfaits qu'il n'a cessé de leur accorder depuis la lutte armée jusqu'à présent. Le Chef de l'Etat a demandé aux Bagumyabanga de tenir la promesse selon laquelle Dieu doit occuper une place de choix au parti CNDD-FDD.

S.E.M Evariste Ndayishimiye a aussi demandé aux Bagumyabanga d'observer le jeûne durant les 3 jours de la prière d'action de grâce pour nouer des relations sincères avec Dieu. Il les a invités à demander pardon et à prier beaucoup pour que le congrès extraordinaire prochain du CNDD-FDD se déroule dans la tranquillité et pour que le nouveau dirigeant de ce Parti soit un homme digne de ce nom.

Concernant la pandémie de la Covid-19, le Président de la République a déploré le relâchement de la mise en application des mesures barrières qui a engendré la réapparition de cette pandémie dans le pays. Il a alors invité la population burundaise à redoubler la vigilance afin d'éradiquer cette pandémie. **(Source : www.rtnb.bi)**

Le Président du Sénat reçoit en audience le Président de la Cour des Comptes

Le Président du Sénat burundais, Honorable Emmanuel Sinzohagera, a reçu en audience à huis clos le 19 janvier 2021, le Président de la Cour des Comptes, M. Élysée Ndaye. A l'issue de leurs échanges, le Porte-Parole du Sénat, M. Gaby Bugaga, a déclaré à la presse que le Président de la Cour des Comptes venait présenter ses vives félicitations au Président du Sénat pour la confiance que le peuple, a placée en lui, à travers les Sénateurs, pour conduire la Chambre Haute du Parlement.



« M. Ndaye a embrayé avec le fonctionnement de l'institution dont il est à la tête », a dit Bugaga, précisant qu'il a expliqué que la Cour des Comptes est chargée de l'analyse de la loi budgétaire et la confec-

tion du rapport d'exécution du budget de l'État.

Cependant, aucun rapport du genre n'a été soumis au Parlement, selon M. Ndaye.

Face à cette lacune, le Président du Sénat a recommandé de collaborer avec le Ministère en charge des Finances pour remédier à la situation. Concrètement, a indiqué, M. Bugaga, le Président du Sénat a recommandé "de produire le rapport d'exécution du budget avant l'adoption de la loi budgétaire qui suit".

Le Président de la Cour des Comptes a pris bonne note et a promis de s'y investir, selon le même Porte-Parole.

Par ailleurs, le Président de la Cour des Comptes a évoqué des lacunes au niveau de la loi qui régit cette institution, expliquant que la Cour mène des investigations sur l'exécution du budget de l'Etat. Il a déploré l'absence d'une juridiction en son sein pour juger les personnes qui ont trempé dans les détournements des fonds. Pour combler cette lacune, le Président du Sénat lui a proposé de soumettre un projet de loi au Conseil des Ministres qui, à son tour, pourra l'envoyer au Parlement, pour adoption. (www.abpinfos.com)

Le port de masque, seulement obligatoire dans les transports en commun



Le Comité National de Crise et de Gestion de la Covid19 mis en place par le Président de la République S.E Evariste Ndayishimiye s'est réuni lundi le 18 janvier 2021, au Cabinet du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, dans le but d'évaluer la mise en œuvre de la campagne de dépistage volontaire de la Covid19. Cette réunion était sous la présidence du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, et Président de ce

Comité CPC Gervais Ndirakobuca.

A la fin de la réunion qui s'est tenue à huis-clos, le Ministre en charge de la Santé Publique et Vice-président du Comité, Dr. Thaddée Ndikumana, a révélé à la presse le contenu et les mesures issues de cette réunion. Le Comité a indiqué que parmi les cas contacts qui ont été recherchés activement ces derniers jours, seulement 3% ont été contaminés et que parmi tous les cas positifs qui ont été identifiés, plus de 76% sont déjà guéris.

Dr. Thaddée Ndikumana a fait savoir que le comité en charge de la gestion de la Covid19 a constaté avec amertume que des cas sporadiques d'intellectuels et de fortunés se cachent comme si contracter la Covid-19 est honteux. Le Comité les appelle à consulter les Centres de santé les plus proches au lieu de recourir à la tradithérapie.

Concernant le port de masque, le Comité a salué les initiatives de certains responsables. Il informe néanmoins que seule la mesure du Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA est de rigueur, à savoir celle de porter les masques dans le transport en commun. Ailleurs et dans les lieux publics, le Ministère en charge la Santé Publique recommande les dispositifs de lavage des mains à l'eau propre et au savon.

A certains établissements scolaires et autres entités qui ordonnent la fermeture ou des mesures non édictées par le Ministère en charge de la Santé Publique en cas de la découverte d'un cas positif, le Comité recommande à leurs responsables de demander chaque fois l'avis d'un responsable sanitaire pour avoir des conseils sur les mesures à prendre. Le comité demande aux responsables qui prennent des mesures hâtives de se fier aux mesures barrières prises par le Comité en charge de la gestion de la pandémie.

Pour ce qui est des chiffres avancés par certains réseaux sociaux, le Comité demande à la population de se méfier de ce genre de rumeurs et de consulter ceux publiés par le Ministère en charge de la Santé qui a les prérogatives de publier des résultats qui sont fiables.

Le Comité interpelle la population à rester sereine et à vaquer quotidiennement à ses activités de développement tout en respectant scrupuleusement les mesures barrières en vue de limiter la propagation de la COVID19, a conclu le Vice-Président de ce Comité Dr. Thaddée Ndikumana. Le Ministre en charge de la Santé Publique reste toujours confiant qu'avec le respect strict des mesures préventives, la pandémie sera maîtrisée comme avant. (www.rtnb.bi)

Le Ministre en charge de la Défense Nationale a assisté 1400 ménages victimes de l'insuffisance hydrique

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Ir. Alain Tribert Mutabazi, en compagnie d'autres cadres militaires, a octroyé samedi le 16 janvier 2021, une aide en vivres à 1400 ménages de trois communes de la province Kirundo (Nord du Burundi), a constaté l'ABP sur place.

Lors de sa descente de deux jours en province Kirundo, le Ministre Mutabazi s'est d'abord rendu en commune Busoni, précisément sur la colline Rwibikara où il a octroyé trois tonnes de riz et trois tonnes de haricots à 600 ménages victimes de

l'insuffisance hydrique qui n'ont pas eu la chance de récolter. Il a aussi été sur la colline Runyonza en commune Kirundo pour la distribution de deux tonnes de haricots et deux tonnes de riz à 400 ménages. Il a terminé sa journée en commune Bugabira, sur la colline Kigoma, où il a également donné deux tonnes de haricots et deux tonnes de riz à 400 autres ménages également. Toutefois, on note 26.000 ménages des communes Busoni, Bugabira et Kirundo qui n'ont pas récolté suite à l'insuffisance hydrique.

Le Ministre en charge de la Défense Nationale a indiqué que ce geste manifesté est un modèle pour la population

de la province Kirundo afin qu'elle soit toujours solidaire dans les moments difficiles. A ceux qui ont récolté, il a exhorté de s'organiser pour appuyer les victimes des aléas climatiques, de ne pas gaspiller la récolte et de procéder plutôt au stockage de la production agricole dans des hangars appropriés afin de se prévenir contre la famine.

Il n'a pas manqué de faire un clin d'œil qu'il faut toujours respecter les mesures barrières contre la propagation de la Covid19 dans ces jours où pas mal de gens sont testés positifs. Il faut aussi éradiquer la pra-

tique de la fraude qui freine le développement du pays, a-t-il conseillé. Le Ministre Mutabazi a lancé un appel à tout le monde d'adhérer dans des coopératives pour pouvoir s'auto développer et développer le pays.

Précisons que cette journée avait débuté par la plantation d'arbres en commune Busoni, sur la colline Rwibikara et aux bords de la RN14 menant vers la frontière rwando-burundaise de Gasenyi-Nemba où 6200 plants d'arbres agro forestiers ont été mis en place. (www.abpinfos.com)

Le Gouvernement salue la contribution de l'église catholique dans le développement du pays



La Ministre de la Justice Madame Jeanine NIBIZI a rehaussé de sa présence samedi le 16 janvier 2021, les cérémonies de consécration de la nouvelle église de la paroisse St Matthieu de Muyuga en commune Ryansoro de la province Gitega. La Ministre de la Justice était porteuse du message du Président de la République S.E Evariste Ndayishimiye. Les cérémonies étaient présidées par l'Archevêque de Gitega Monseigneur Simon Ntamwana.

Après les cérémonies de consécration de cette nouvelle église, l'Archevêque Simon Ntamwana a demandé aux chrétiens de la paroisse Muyuga à respecter ce temple de Dieu.

Prenant la parole au nom du Président de la République, Madame Jeanine Nibizi, Ministre de la Justice a félicité les chrétiens de la paroisse Muyuga pour avoir

construit eux-mêmes leur église. Elle a indiqué que le Gouvernement burundais salue les efforts de l'église catholique du Burundi dans le développement du pays à travers différents secteurs comme l'éducation, la santé, l'économie, etc.

La Ministre a également invité les responsables de l'église catholique à sensibiliser leurs fidèles à la lutte contre la pandémie de la Covid19 qui sévit dans le monde ainsi qu'au Burundi, en respectant les mesures barrières mises en place par le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida.

La Ministre de la Justice Madame Jeanine Nibizi a aussi remis au Curé de la paroisse Muyuga, l'Abbé Deo Rushatsi une enveloppe de la part du Président de la République, pour soutenir les œuvres de développement de cette jeune paroisse.

Les travaux de construction de l'église de la paroisse Muyuga ont débuté au mois d'avril 2017. Comme l'a indiqué le Président du Conseil paroissial, l'église a été construite grâce aux contributions des chrétiens

et des amis de la paroisse Muyuga. (www.rtnb.bi)

Conférence de presse tenue par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, sur les réalisations du Ministère pour le 2^{ème} trimestre 2020-2021.



Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a présenté ce mercredi 20 janvier 2021, les réalisations dudit Ministère comptant pour le deuxième trimestre, sur base des Plans d'Actions du Gouvernement et de notre Ministère pour la période allant de 2020 à 2021 ainsi que sur base des initiatives novatrices hors plans d'actions.

Cette présentation s'est articulée sur quatre axes principaux de communication à savoir le renforcement de la bonne gouvernance, le renforcement et l'extension de la coopération au développement, le renforcement de la communication diplomatique ainsi que la consolidation d'une relation stratégique entre la diaspora et le Gouvernement.

Concernant le renforcement de la bonne gouvernance, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a mis l'accent premièrement sur la lutte contre la corruption et les malversations économiques, et sur la revue du délai de traitement des dossiers en vue d'éviter la lenteur administrative. Deuxièmement, le Ministère s'est investi dans le renforcement des capacités du personnel en

gestion responsable de la chose publique. Troisièmement, il était question de renforcement de la culture d'ouverture, de transparence et de redevabilité. Quatrièmement, il s'agissait de la rationalisation des dépenses au Service Extérieur. Cinquièmement, le Ministère a poursuivi son vaste chantier de réformes en vue de renforcer la gouvernance dans la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers et les ONG Etrangères. Sixièmement, pour garantir la bonne gouvernance au sein dudit Ministère, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a poursuivi le travail de mise sur pied des politiques et stratégies qui permettront au Ministère d'assumer pleinement le rôle de faire rayonner le Burundi dans le concert des nations et de jouer un rôle primordial dans la mise en œuvre du PND Burundi 2018 – 2027.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a également parlé du renforcement et de l'extension de la coopération au développement. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a d'abord précisé que sur le plan bilatéral, le deuxième trimestre de l'année 2020-2021 a été marqué par des pas de géant dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération avec les pays amis, ce qui a conduit à plusieurs visites de haut niveau dont les résultats ont été la signature de plusieurs Accords de Coopération, à des consultations diplomatiques et politiques productives et à la relance des commissions mixtes de coopération avec ces pays amis du Burundi.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a ensuite fait savoir que sur le plan multilatéral, le trimestre a été caractérisé par la victoire de la vérité sur le mensonge de ceux qui avaient réussi à tromper la vigilance de certains parte-

naires en faisant imposer des sanctions au Burundi. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a également annoncé que le Burundi a été retiré de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies et Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a exprimé sa reconnaissance à tous les pays qui ont soutenu la demande légitime du Burundi dans cette campagne qui a permis à notre pays à regagner la place qui lui revient et qu'il mérite dans le concert des Nations.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a en outre parlé sur les sanctions de l'Organisation Internationale de la Francophonie qui ont été également levées sans conditions. Il a adressé à cet égard ses remerciements aux Etats membres qui ont soutenu la demande du Burundi de recouvrer ses droits de membre à part entière de l'OIF.

Pour ce qui est du renforcement de la communication diplomatique, Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement fait savoir qu'il a rencontré les Chefs des missions diplomatiques et consulaires et les Représentants des Organisations Régionales et Internationales accréditées au Burundi

au mois d'octobre 2020. Il a également annoncé que c'était une bonne occasion pour échanger sur le renforcement de la Coopération en général et la lutte contre la Covid-19 en particulier.

Avant de terminer, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a en outre parlé de la consolidation d'une relation stratégique entre la diaspora et le Gouvernement où il a insisté sur la motivation des membres de la diaspora à venir investir au Burundi et qu'un projet d'Ordonnance Ministérielle conjointe portant exonération de leurs effets personnels en cas de retour définitif au pays, est en cours d'élaboration.

Pour terminer, Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a réitéré sa gratitude envers l'ensemble des partenaires du Burundi, plus particulièrement ceux qui ont soutenu le pays dans la campagne de plaidoirie pour la levée des sanctions qui avaient été unilatéralement imposées au Burundi. Il a encouragé ceux qui hésitent encore à emboîter le pas au Conseil de Sécurité des Nations Unies et à l'Organisation Internationale de la Francophonie afin de tourner définitivement la page des relations conflictuelles. (Rédaction-MAECD)

Le Ministre en charge de la Santé Publique appelle la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la Covid-19



Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Dr Thaddée Ndikumana, en collaboration avec le Comité National de Prévention et de Lutte contre la Covid-19 a animé lundi le 18 janvier 2020 dans son Cabinet, une réunion pour informer le public sur la situation de la Covid-19 au Burundi, a constaté l'ABP sur place. Après avoir informé qu'il y a beaucoup de cas importés de la Covid19, le constat est que parmi les personnes dé-

pistées, 3% avaient été contaminées de cette pandémie, et 76% sont déjà guéries. C'est pour cette raison que le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, a demandé à la population de respecter scrupuleusement les mesures de prévention et de lutte contre cette pandémie. S'agissant du port de masques, il a demandé le respect de cette mesure pour les conducteurs et les clients en vue de lutter contre cette pandémie. Dans cette réunion, Dr.Ndikumana a profité de l'occasion pour lancer un appel à la population pour que celles qui auraient les signes dangereux de cette maladie, consultent les médecins pour prendre les médicaments en vue de ne pas contaminer les autres. (www.abpinfos.com)

Le Ministre en charge de l'Agriculture devant le Sénat pour expliquer deux projets de lois



Les Sénateurs ont analysé et adopté mercredi le 20 janvier 2021, deux projets de loi dont le projet de loi portant fabrication, détention, importation, exportation, commercialisation et régulation des produits vétérinaires et celui portant révision de la loi n° 1/08 du 11 mai 2018 portant gestion des pesticides au Burundi. La séance était présidée par Honorable Emmanuel Sinzohagera, Président du Sénat.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Dr Déo Guide Rurema avait représenté le Gouvernement burundais pour présenter l'exposé des motifs de ces deux projets de lois et pour répondre aux questions des Sénateurs.

Concernant le 1er projet de loi sur l'intérêt relatif aux produits vétérinaires, le Ministre a expliqué que ce projet de loi va permettre au pays d'entrer en conformité avec les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale; d'actualiser et d'harmoniser la législation vétérinaire burundaise avec celle de la Communauté Est Africaine.

Ce projet de loi permettra également de réglementer, selon le Ministre, les produits vétérinaires qui contiennent des produits chimiques, toxiques, biologiques tels que les vaccins, les semences et les hormones qui, s'ils sont mal utilisés, peuvent nuire à la santé des animaux et des consommateurs des produits d'origine animale ainsi qu'à l'environnement. En plus, ce projet de loi aidera à contrôler les résidus des produits vétérinaires dans les produits d'origine animale, mettre en place une Autorité de régulation, réguler et inspecter les produits vétérinaires dans tous les maillons des circuits.

Concernant le deuxième projet de loi sur les pesticides, le Ministre a expliqué que l'adoption de ce dernier permettra de se mettre en conformité avec les normes de la FAO, du CODEX et de l'OMC qui régissent toutes les interventions en matière de santé végétale dans le monde, a indiqué le Ministre Déo Guide Rurema.

Pour le Ministre Déo Guide Rurema, ce projet de loi permettra également d'actualiser et d'harmoniser la législation burundaise relative à la gestion des pesticides à celle de la Communauté Est Africaine. « Bien plus, il permettra de réglementer la gestion des pesticides, réguler et inspecter les pesticides dans tous maillons des circuits, contrôler les résidus des pesticides dans les produits d'origine végétale depuis la production jusqu'à la consommation », a conclu le Ministre. (www.rtnb.bi)

L'Ombudsman burundais appelle à la sauvegarde de la paix et de la sécurité

L'Ombudsman burundais Honorable Edouard Nduwimana et son épouse se sont associés aux chrétiens de la paroisse de Bukeye, archidiocèse de Bujumbura dans la prière dominicale du 16 janvier 2020. Dans son homélie, le curé de la paroisse Bukeye, Abbé Adalbert Niyonzima a appelé les chrétiens à être la lumière du monde, à respecter les commandements de Dieu et à manifester l'amour en-

vers leurs prochains. Il a aussi invité les chrétiens à cesser d'être des sources de conflits dans leur entourage et à secourir les démunis afin que la fraternité s'établisse dans la communauté.

Dans ses salutations aux chrétiens de Bukeye et à la population de Muramvya en général, l'Ombudsman burundais leur a souhaité les meilleurs vœux du nouvel an 2021. Il a invité la population à consolider la

paix et la sécurité, socle du développement durable.

L'Ombudsman burundais Honorable Edouard Nduwimana a également exhorté la population à suivre scrupuleusement les conseils des leaders du pays et ceux de l'église et surtout à appuyer la politique du Gouvernement qui prône l'augmentation de la production afin que la population ait à manger en suffisance.

Concernant la pandémie de la Covid19 qui déstabilise le monde, l'Ombudsman burundais a appelé les chrétiens de Bukeye à observer scrupuleusement les mesures barrières prises par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida pour limiter la propagation de la Covid19. Et de saluer la contribution de la paroisse de Bukeye qui ne cesse de sensibiliser ses fidèles à s'investir dans la lutte contre cette pandémie. (www.rtnb.bi)

La BRB met en garde les praticiens illégaux



La Banque de la République du Burundi (BRB) a sorti mercredi le 20 janvier 2021, un communiqué où elle porte à la connaissance du public qu'il existe des activités d'investissement et de commercialisation d'argent sous des formes pyramidales frauduleuses, communément appelés "Ikirimba". Ce commerce consiste en la collecte de fonds des investisseurs en faisant miroiter des rendements élevés à court terme et payer des rendements éphémères aux premiers souscripteurs au détriment des nouveaux adhérents.

Selon M. Prosper Ngendanganya, Directeur de la supervision de la stabilité et de l'inclusion financière, dans ce nouveau type de commerce, les derniers adhérents perdent tout leur capital. M. Prosper Ngendanganya a fait savoir que ces pratiques se font également sur ecocash et lumicash.

Et d'ajouter que dans cette forme de fraude, quelques agents lumicash et/ou ecocash collectent les dépôts du public en prétendant qu'ils forment des tontines alors que ce sont des systèmes pyramidaux frauduleux. Ces agents fixent le montant à payer pour le

nouveau membre et le nombre de personnes à recruter pour être rémunéré à son tour et cela devient une chaîne de recrutement.

A cet égard, la Banque de la République du Burundi rappelle au grand public que toutes ces pratiques se font dans l'illégalité sans aucune autorisation des autorités compétentes. Les praticiens s'exposent à des sanctions pénales, légales et réglementaires parce qu'ils exercent des activités d'intermédiation financière réglementées par la Banque Centrale, sans son autorisation préalable en vertu de l'article 12 de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, a expliqué Prosper Ngendanganya.

La BRB saisit cette opportunité pour inviter toute personne physique ou morale qui a des informations suffisantes sur des praticiens illégaux des activités d'intermédiation financière, de bien vouloir le signaler auprès de l'administration locale la plus proche et/ ou à la BRB au numéro de téléphone 22 20 40 00. (www.rtnb.bi)

La situation de la Regideso est confortable selon son ancien Directeur Général



L'ancien Directeur Général de la Regideso, M. Siméon Habonimana, laisse une bonne situation des comptes bancaires au nouveau Directeur Général. Il l'a déclaré au cours de la remise et reprise avec son successeur, le Major Jean Albert Manigomba, effectuée lundi le 19 janvier 2021. L'ancien Directeur Général a ajouté que le nouveau arrive au moment où la situation de l'entreprise est très confortable.

Selon M. Habonimana, au moment de la prise des fonctions du comité de direction qu'il dirigeait en 2017, la trésorerie était autour de 1 milliard 800 millions de francs burundais, les dettes de la Regideso envers les tiers s'élevaient à 38 milliards 700 millions et les créances envers la Regideso s'élevaient à 26 milliards. Pour relever l'entreprise, ce comité a procédé au recouvrement forcé. Il a en outre évité la dilapidation et les dépenses qui font saigner les caisses si bien qu'ils ont pu redémarrer les projets qui étaient à l'arrêt.

Il a cité notamment le projet d'électrification de Nyabugete, Mubimbi-Kabezi, l'adduction d'eau à Rumonge, à Muyinga, le démarrage des projets avec les financements extérieurs, le suivi serré des clients par le recensement et leur géolocalisation ainsi que la diminution de la durée de facturation.

Pour le moment, a-t-il signalé, l'entreprise n'a pas de dette, le chiffre d'affaire est monté de 56 milliards en 2017 à 88 milliards en 2018 et à 107 milliards en 2019, avec un bilan négatif de 8 milliards en 2017, de 3 milliards en 2018 et de 2 milliards en 2019.

Au niveau des défis, il a indiqué que ce sont les charges de l'entreprise qui pèsent lourd. Il a donné comme exemple qu'en 2019, sur les 107 milliards réalisés, le poids d'achat de l'énergie réalisé à partir de la centrale thermique représente à lui seul autour de 62 milliards.

Le nouveau Directeur Général aura à suivre de près les projets d'investissement en cours avec l'appui extérieur comme le tirage de la ligne électrique Ru-sumo falls-Gitega financé par la BAD et l'Union Européenne, le démarrage des travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Jiji-Murembwe, l'installation du nouveau système intégré de gestion pour évoluer vers la suppression de l'usage du papier.

A ce propos, M. Siméon Habonimana a informé que 500 ordinateurs sont en route, que les logiciels sont déjà sur place et qu'une assistance technique est prévue.

Au niveau de l'électrification, la Regideso a commandé du matériel pour assurer la distribution de l'électricité dans les quartiers de Bujumbura. Concernant l'eau, les travaux d'adduction d'eau de Rugazi vont permettre à la population de Carama et Gahahe d'être soulagée en termes d'approvisionnement en eau. Les travaux d'alimentation en eau potable des quartiers de Kanyosha-Ruziba à partir de Mutambu permettront à la partie sud de Bujumbura d'être soulagée.

Un chantier laissé au nouveau Directeur Général : la construction d'un immeuble à trois niveaux destiné à héberger les projets pour éviter de continuer à saigner l'entreprise avec des locations de 33 millions par mois. Le nouveau bâtiment qui héberge la direction technique permettra dans deux ans d'économiser 20 millions de francs bu que l'on dépense pour les frais de location. (www.abpinfos.com)

Les leaders religieux appelés à s'impliquer davantage dans le processus de la réconciliation nationale



L'organisation non-gouvernementale Tearfund a organisé, lundi le 18 janvier 2021 à l'hôtel Royal palace, un atelier d'échange sur le rôle des confessions religieuses dans la gestion des mémoires et sur l'état des lieux de la Covid-19 au Burundi, à l'intention des représentants des confessions religieuses.

Parmi les invités de marque à cet atelier figuraient le président de la Commission vérité et réconciliation (CVR), Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye, le représentant légal de THARS (Trauma healing and reconciliation service) en même temps Recteur de l'Université internationale de Leadership, Pasteur Désiré Niyonzima, ainsi que le Médecin Directeur de la Clinique Prince Louis Rwagasore, Dr David Havyarimana, a constaté l'ABP sur place.

Le Directeur-pays de Tearfund, M. Désiré Majambere a, dans son mot d'accueil, indiqué que le rôle des confessions religieuses dans la gestion des mémoires est primordial à tel point que les leaders religieux restent toujours au côté des personnes qui ont été traumatisées à la suite des crises du passé. Il a fait remarquer que le traumatisme n'affecte pas seulement les victimes d'un tel événement malheureux, mais aussi les auteurs de ce dernier. Les deux parties ont besoin de guérir.

M. Majambere s'est, par ailleurs, inspiré de l'évangile selon Matthieu, chapitre 5 verset 13-14 pour rappeler

les leaders religieux qu'ils sont « le sel de la terre et la lumière du monde. »

Cette autorité de l'organisation chrétienne Tearfund a signalé avoir invité le Président de la CVR pour mettre les leaders religieux au courant des activités de la CVR et leur rappeler leur rôle dans la gestion des mémoires.

Dans son exposé sur les fosses communes de 1972 déjà excavées à travers le pays, le Président de la CVR a fait remarquer qu'on est à la recherche de la vérité pour combattre le traumatisme né d'un passé douloureux.

« Nous vivons un passé qui ne passe pas parce que nous mentons et nous vivons une hypocrisie en permanence », a déploré M. Ndayicariye, avant de demander aux leaders religieux d'apporter leurs contributions pour arriver à une véritable guérison des mémoires.

Selon M. Ndayicariye, pardonner est un effort individuel, tandis que demander pardon est dur mais, cela dépend de la culture et de l'éducation. D'où, il a demandé aux représentants des confessions religieuses qu'il qualifie « les soldats de la paix, de la vérité et de la réconciliation », d'enseigner leurs fidèles à apprendre comment vivre et survivre ensemble.

Il a également demandé aux leaders religieux de prêcher le pardon car, a-t-il ajouté, le salut d'un peuple repose sur la vérité et la réconciliation. Les églises doivent enseigner la vérité qui libère tout le monde comme prescrit dans la bible, a ajouté Ambassadeur Ndayicariye qui appelle les leaders religieux à la consolidation de la paix et à contribuer au processus de la réconciliation nationale et à la gestion des mémoires blessées.

Selon Pasteur Désiré Niyonzima, le traumatisme non guéri perpétue les cycles de violence. Celui-ci affecte

le processus de prise de décision ainsi que les relations familiales et communautaires.

Quant aux défis liés au processus de guérison du traumatisme, il s'agit entre autres, de la lenteur dans le recouvrement de la sécurité, le manque d'une communauté solidaire, la non-compréhension des événements, la répétition des événements traumatisants, la négligence des rites culturelles telles que le deuil, le manque du pardon.

Les participants à cet atelier ont apprécié positivement le travail de la CVR qui est à la recherche de la vérité

inclusive au Burundi. Ils ont voulu que cette dernière ne soit pas une commission ad hoc mais permanente pour avoir le temps de parcourir tout le pays jusqu'au niveau de la colline à la recherche de cette vérité cachée, il y a plus de 40 ans.

Le Secrétaire National du Conseil national des Eglises du Burundi (CNED), Révérend Sylvestre Bizimana, a promis de toujours prier pour la CVR pour qu'elle accomplisse sa mission.

(www.abpinfos.com)

Athlétisme : Venuste Niyongabo nommé membre exécutif de l'association mondiale des olympiens



Le champion olympique burundais, M. Venuste Niyongabo a été nommé par le Président du Comité International Olympique (CIO) comme membre exécutif de l'Association Mondiale des Olympiens.

Cette Association représente les olympiens et compte environ 100.000 olympiens répartis à travers le monde. M. VenusteNiyongabo a été champion olympique en 1996, sur 5000 mètres, aux jeux olympiques d'Atlanta

aux États-Unis. Sur son compte tweeter, le Président de la République du Burundi, M. Évariste Ndayishimiye, a félicité "chaleureusement notre champion M. VenusteNiyongabo qui vient d'être nommé membre exécutif de l'Association mondiale des olympiens".

Pour le Président de la République S.E Ndayishimiye, M. VenusteNiyongabo "est et restera une fierté pour sa patrie, le Burundi". (www.abpinfos.com)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi